



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-cinquième session

21-22 septembre 2020¹

Déclaration du Directeur général de la FAO

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au
Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient*

FAO-RNE-NERC@fao.org

¹ Session initialement prévue du 2 au 4 mars 2020, à Mascate (Sultanat d'Oman).

Monsieur le Ministre de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau d'Oman,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président indépendant du Conseil de la FAO,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile et du secteur privé,
Chers collègues de la FAO, Mesdames et Messieurs,
Salam aleikoum!

1. C'est un honneur et un plaisir pour moi d'être parmi vous à l'occasion de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.
2. Tout d'abord, je souhaiterais saluer le Sultanat d'Oman pour son excellente présidence des diverses manifestations techniques préparatoires et pour la souplesse dont il a fait preuve dans sa collaboration avec le Secrétariat de la FAO s'agissant de l'organisation de la toute première session en ligne de la Conférence régionale pour le Proche-Orient.
3. Je remercie le Gouvernement et le peuple du Sultanat d'Oman d'accueillir la Conférence régionale.
4. J'ai une pensée pour toutes les victimes de la pandémie de covid-19 dans la région et dans le monde entier, ainsi que pour les héros qui la combattent, et je leur témoigne toute ma solidarité.
5. Je voudrais également rendre hommage aux autorités nationales de tous les Membres qui hébergent des bureaux de la FAO dans la région et qui nous aident à préserver la santé de nos employés en cette période difficile.

Mes chers frères et sœurs

6. J'ai pris mes fonctions il y a un peu plus d'un an. Beaucoup de choses se sont passées pendant cette période, à l'intérieur comme à l'extérieur de la FAO. C'est la première fois que j'ai la possibilité d'échanger avec une grande partie d'entre vous depuis mon arrivée. Je suis impatient de connaître vos points de vue, vos préoccupations et vos priorités.
7. Dès le début, l'une de mes priorités a été de transformer les conférences régionales, qui étaient des manifestations indépendantes et essentiellement formelles, en un processus plus dynamique, plus interactif et plus continu.
8. L'Acte constitutif de la FAO prévoit des mécanismes de gouvernance régionaux forts, qui reposent sur le dialogue et l'établissement de priorités communes.
9. L'apport des régions est essentiel à la formulation des perspectives et des actions stratégiques de la FAO.
10. Surtout, cette session – celle de l'organe directeur de la région – est la vôtre, et mes collègues et moi allons écouter et recueillir attentivement vos idées quant à la manière dont la FAO pourrait vous servir au mieux.

11. Nous souhaiterions, en particulier, entendre vos opinions sur deux points importants relatifs aux politiques:
 - a. les priorités que vous désirez voir incluses dans le nouveau Cadre stratégique de la FAO, en cours d'élaboration. Vos contributions à cet égard sont cruciales;
 - b. vos attentes concernant le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en 2021.
12. Je suis ravi de constater que les Membres de la région Proche-Orient et Afrique du Nord font leur la nouvelle approche novatrice et prospective que la FAO a adoptée.
13. Faire de la Conférence régionale pour le Proche-Orient une réunion exclusivement ministérielle garantit des débats de haut niveau axés sur les priorités, tel que le prévoit l'Acte constitutif de la FAO.
14. Deux réunions techniques consultatives régionales à vocation préparatoire, présidées avec compétence par Oman, ont eu lieu avant la session de la Conférence régionale.
15. La première, tenue au Caire en janvier, a réuni physiquement 160 participants représentant 24 Membres, qui se sont accordés sur un certain nombre de priorités relatives aux travaux futurs de la FAO dans la région: transformer les systèmes alimentaires, s'attaquer à la faim et à la pauvreté ancrées en zone rurale et réaliser les objectifs de développement durable (ODD).
16. La deuxième, axée sur la covid-19, a pris la forme de quatre séances organisées en ligne en juillet. Elle a rassemblé le nombre impressionnant de 802 hauts représentants d'États, du secteur privé, de la société civile et d'instituts de recherche de 31 pays.
17. Ces réunions préparatoires ont montré que les technologies modernes pouvaient nous aider à améliorer notre efficacité même en ces temps difficiles, dans le cadre de nos efforts conjoints visant à résoudre certains des problèmes les plus pressants de la région.
18. Je suis convaincu qu'elles sont un fondement important des nouvelles modalités d'organisation de la session de la Conférence régionale et j'attends avec intérêt d'entendre vos points de vue quant à la question de savoir s'il convient de les intégrer au processus à l'avenir.
19. Je constate l'inclusion et la consultation accrues de représentants du secteur privé, à la fois avant et pendant la présente session, ce qui est particulièrement encourageant. Nous vous sommes reconnaissants de votre participation aujourd'hui, ainsi qu'aux débats en ligne organisés par le Bureau régional.
20. Je me félicite également du fait que des organisations de la société civile continuent de faire entendre leur voix dans le cadre de cette Conférence régionale.
21. Ensemble, vous contribuez à rendre ce processus plus inclusif et plus efficace, dans le droit fil des principes directeurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Mesdames et Messieurs,

22. Les changements apportés aux conférences régionales s'inscrivent dans un ensemble de mesures qui visent à transformer la FAO.
23. Une série d'ajustements importants, adoptés par le Conseil, participent à la construction d'une FAO plus dynamique et plus efficiente, totalement en phase avec sa vision fondamentale et son mandat, en vue d'en faire une organisation souple qui aide ses Membres à améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie.
24. À cet effet, nous avons créé un schéma d'organisation modulaire et souple qui permet d'optimiser la collaboration intersectorielle et de décloisonner les activités.
25. En adoptant un esprit novateur et en nous appuyant sur des technologies modernes, nous avons mis en place de nouvelles méthodes de travail, qui doivent faire de la FAO une organisation plus efficiente, plus inclusive et plus réactive.
26. Nous avons constitué une équipe de direction essentielle composée des trois directeurs généraux adjoints, de l'Économiste en chef, du Scientifique en chef et du Directeur de cabinet.
27. Je suis heureux de vous annoncer, aujourd'hui, la nomination de la nouvelle Scientifique en chef, qui vient de votre région, M^{me} Ismahane El-Ouafi.
28. Ce groupe m'assiste dans tous les domaines relevant du mandat de l'Organisation et donne corps à la nouvelle approche collaborative de la FAO.
29. Parmi les nombreux ajustements et mesures de réforme, j'ai le plaisir de mettre en avant la création du Bureau de l'innovation, du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement et du Bureau des objectifs de développement durable.
30. Comme vous le savez, j'ai créé un bureau chargé de venir en aide aux petits États insulaires en développement (PEID), aux pays les moins avancés (PMA) et aux pays en développement sans littoral (PDSL).
31. Nous avons également créé le Comité des femmes et le Comité de la jeunesse, qui favorisent la solidarité entre les femmes et entre les jeunes, ainsi que la participation de ces deux groupes aux travaux de la FAO et à d'autres activités. C'est une première au sein du système des Nations Unies.
32. Ces comités sont très actifs et contribuent fortement à l'émergence d'un esprit d'unité et de solidarité parmi les employés de la FAO, tout en relayant notre vision du rôle catalytique que les jeunes peuvent jouer dans les actions concrètes de l'Organisation.
33. Maintenant qu'il a été mis la dernière main à ces ajustements et à ce processus de restructuration au Siège, ceux-ci vont être mis en œuvre dans tous les bureaux de la FAO aux quatre coins du monde.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

34. Cette Conférence se déroule dans un contexte inédit et préoccupant marqué par la covid-19.
35. S'il s'agit avant tout d'une crise sanitaire, ses effets se font sentir sur tous les aspects de notre existence, et surtout sur la sécurité alimentaire et les revenus.
36. Les moyens d'existence, les entreprises, les économies, les interactions sociales et la circulation des personnes et des marchandises ont été gravement perturbés au cours de ces derniers mois.
37. La pandémie et les mesures adoptées pour l'endiguer ont donné lieu à d'importantes difficultés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, en particulier pour les communautés les plus vulnérables, en venant aggraver les problèmes existants, tels que les conflits, les catastrophes naturelles, le changement climatique, les ravageurs et les invasions généralisées.
38. Un tel constat fait ressortir la nécessité de prendre des mesures et de réaliser des investissements fondés sur des éléments concrets de manière concertée afin de rendre les systèmes alimentaires plus sains et plus durables.
39. La FAO agit en première ligne pour faire face aux défis liés à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la résilience des systèmes alimentaires engendrés par la covid-19 au moyen d'une approche intégrale et globale visant à faciliter le redressement et à reconstruire en mieux.
40. Nous avons récemment inauguré le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, qui s'accompagne de sept actions prioritaires à mener de toute urgence:
 - développer un plan mondial d'intervention humanitaire contre la covid-19;
 - améliorer la collecte de données aux fins de la prise de décisions;
 - assurer l'inclusion économique et la protection sociale pour réduire la pauvreté;
 - dynamiser le commerce et renforcer les normes de sécurité sanitaire des aliments;
 - renforcer la résilience des petits exploitants pour les aider à se relever;
 - prévenir la prochaine pandémie de zoonose en consolidant l'approche «Une seule santé»;
 - déclencher une transformation des systèmes alimentaires.
41. Le Programme a pour but d'empêcher l'apparition d'une crise alimentaire mondiale pendant et après la pandémie de covid-19 tout en œuvrant en faveur du développement à moyen et long termes pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
42. Il vise également à atténuer les effets directs de la pandémie et à faire en sorte que les systèmes alimentaires et les moyens d'existence résistent mieux aux chocs futurs afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable.
43. Enfin, il permet aux donateurs d'exploiter le pouvoir de rassemblement de l'Organisation, ses données en temps réel, ses systèmes d'alerte rapide et son

savoir-faire technique pour agir directement dans les situations où les interventions sont le plus nécessaires.

44. Le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 est un plan d'action véritablement cohérent, coordonné et adapté aux besoins des bénéficiaires qui relie tous les secteurs de l'Organisation et mobilise ses moyens techniques, opérationnels et normatifs ainsi que ses capacités en matière de données au service des activités menées aux niveaux mondial, régional et national.
45. Il nous faut néanmoins voir au-delà de la covid-19 et continuer à concentrer nos efforts sur la concrétisation des objectifs de développement durable, dont l'échéance a été fixée à 2030.
46. Nous nous servons pour cela de l'Initiative Main dans la main.
47. Cette initiative prise en main par les pays et pilotée par ceux-ci donne la priorité aux pays qui risquent d'être laissés pour compte et où la faim et la pauvreté extrêmes sont en hausse.
48. Parmi ces pays figurent les PEID, les PMA, les PDSL et les pays pour lesquels la lutte contre la pandémie de covid-19 représente un défi majeur.
49. Fondée sur un nouveau modèle de collaboration, l'Initiative mobilise un large éventail de partenariats ainsi que les moyens techniques de l'Organisation et ses capacités en matière de données afin de déterminer où et comment cibler au mieux les interventions pour venir en aide aux plus vulnérables et contribuer le plus possible à faire reculer la faim et la pauvreté.
50. Elle s'appuie sur les outils et technologies de pointe suivants:
51. La Plateforme géospatiale de l'initiative Main dans la main, plateforme de données fondée sur le Système d'information géographique (SIG) accessible à tous qui met des données abondantes et partageables à la disposition des utilisateurs, dans le respect des protocoles adéquats en ce qui concerne la confidentialité des données. Elle s'accompagne également d'un système infranational d'information des donateurs mis au point par la FAO et ses partenaires.
52. Le laboratoire de données pour l'innovation statistique, qui se fonde sur l'utilisation simultanée de sources de données non conventionnelles, de mégadonnées, de la science des données et des méthodes de fouille de textes aux fins de la prise de décisions et de l'évaluation des incidences.
53. Je suis heureux de constater que de nombreux Membres participent déjà à l'Initiative et que nous avons entamé sa mise en œuvre dans 15 pays.

Chers amis,

54. Cette région particulièrement diversifiée accueille quelques-unes des économies les plus riches et les plus pauvres au monde et se trouve face à divers enjeux persistants et naissants:

55. La raréfaction alarmante de l'eau, la faim chronique, mais aussi l'augmentation des taux de surpoids et d'obésité, l'écart qui se creuse entre les milieux ruraux et les milieux urbains, et les poches de faim et de pauvreté profondes et durables qui subsistent dans de nombreuses zones rurales.
56. Quatre éléments sont nécessaires pour entamer une transformation des zones rurales, alimenter la croissance économique et aider la région à transformer ses systèmes alimentaires:
 - premièrement, des politiques multisectorielles bien conçues qui soient de nature à créer un environnement favorable;
 - deuxièmement, l'innovation dans les processus et les moyens de production agricoles;
 - troisièmement, des investissements publics et privés bien pensés qui tiennent compte de la nécessité de préserver et de protéger des ressources naturelles de plus en plus vulnérables;
 - enfin, quatrièmement, une activité agricole dynamique.
57. Les trois premiers éléments mentionnés créeront les conditions dans lesquelles les millions d'exploitants familiaux, de pêcheurs et de pasteurs de la région travailleront dur pour obtenir les résultats escomptés.
58. Avant de conclure, permettez-moi de rendre hommage à une personne qui n'est pas avec nous aujourd'hui mais qui a joué, pendant de nombreuses années, un rôle majeur en pilotant les activités de la FAO dans la région.
59. M. Abdessalam Ould Ahmed, ancien Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, a rendu des services exceptionnels aux populations de cette région avant de quitter ses fonctions, le mois dernier.
60. Ceux d'entre nous qui l'ont connu ont pu prendre la mesure de ses connaissances, de son expérience et de l'ardeur avec laquelle il œuvrait pour que chaque femme, chaque homme et chaque enfant de cette région ait accès à une alimentation saine et durable.
61. Je tiens à lui adresser tous mes vœux de réussite pour sa nouvelle fonction ministérielle dans son pays d'origine, la Mauritanie.

Mesdames et Messieurs,

62. Nous célébrerons dans quelques semaines le soixante-quinzième anniversaire de la FAO.
63. Nous fêterons cet événement dans des conditions difficiles, mais avec optimisme, grâce à la nouvelle FAO.
64. Nous sommes également fiers de constater que la FAO reste l'autorité de référence, à l'échelle mondiale, pour deux questions fondamentales pour l'humanité: l'alimentation et l'agriculture.
65. Je ne cesse de le rappeler au Conseil: l'alimentation est un droit fondamental.

66. Mesdames et Messieurs les délégués, le travail que nous accomplissons ensemble est indispensable à l'avènement d'un avenir meilleur!
67. Qu'il s'agisse d'apprendre les uns des autres, de mettre en commun nos connaissances ou de faire profiter les Membres de notre savoir-faire.
68. La nouvelle génération de conférences régionales contribue à ces échanges et dialogues et favorise une collaboration plus solide et des progrès réels.
69. Je tiens une fois de plus à remercier sincèrement le Sultanat d'Oman d'accueillir la première Conférence régionale de cette nouvelle génération au Proche-Orient.
70. Je vous remercie tous de votre esprit constructif et vous encourage à continuer de concourir à cette mission noble et ambitieuse!
71. Pour un monde libéré de la faim et rempli de bonheur!

Je vous remercie de votre attention.